

# *Dunkerque Grand Littoral* **D**éveloppement Durable



*Un exemple  
d'agglomération  
industrielle  
innovante*

Située en bordure de la Mer du Nord, près de la frontière franco-belge, la Communauté urbaine de Dunkerque (CUD), présidée depuis 1995 par Michel DELEBARRE, député maire de Dunkerque, ancien ministre d'Etat, regroupe 18 communes et 210 000 habitants.

La CUD est une agglomération industrielle et portuaire, marquée par l'implantation dans les années 60 d'un pôle sidérurgique d'échelle internationale. A la fin des années 80, elle subissait un choc économique majeur, entraînant une hausse brutale du chômage, la fragilisation complète du tissu économique, et des répercussions profondes dans la vie sociale et urbaine.

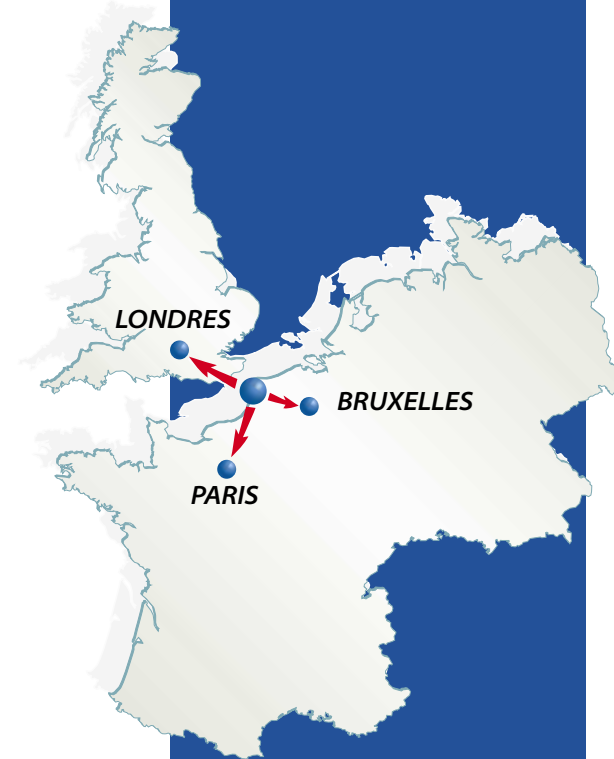
Devant réfléchir à un nouvel avenir, le territoire a alors fait le choix de maintenir sa vocation industrielle mais avec de nouvelles règles, plus harmonieuses pour les hommes et leur environnement.

## Sous le signe de l'innovation

La Communauté urbaine de Dunkerque a signé en 1996 la Charte d'Aalborg des villes européennes durables et a reçu le 1er prix européen des Villes Durables à Lisbonne en 1996, récompensant son engagement de longue date.

Première communauté urbaine volontaire de France (1969), la CUD a été également la première à mettre en place le tri sélectif à la source à grande échelle (1989), à se doter d'un réseau de surveillance de la qualité de l'air (1976), à accueillir la plus puissante "à l'époque" centrale éolienne (1996), à instaurer un schéma d'environnement industriel incluant des contraintes environnementales négociées avec les entreprises (1993), à créer un secrétariat pour la prévention des pollutions industrielles (1990), à obtenir la double certification Iso 9002 et 14001 pour le centre de tri des déchets Triselec (2000), ...

De nombreuses autres actions significatives ont été mises en œuvre. Elles concernent la régénération urbaine (dès 1977), la démocratie participative (élaboration de projets d'aménagement avec la population), la coopération internationale (Palestine, Cuba, Sénégal, Chine, ...), la protection des espaces naturels (massifs dunaires), l'habitat social à Haute Qualité Environnementale, etc.



## Aujourd'hui ... une démarche globale de développement durable

Aujourd'hui, le Développement durable est le fil conducteur de tous les documents - cadre : le Projet d'agglomération 2000-2015 et le Contrat d'agglomération 2000-2006, notre Agenda 21 territorial, et les déclinaisons thématiques telles que le Plan de Déplacements urbains, le Contrat Educatif d'Agglomération, le Programme Territorial de Santé, etc. De ce fait, le Développement durable s'applique à l'ensemble des politiques publiques (santé, transport, éducation, culture, eau, énergie, déchets, développement économique, urbanisme, ...) et à l'ensemble des acteurs du territoire : collectivités, entreprises, institutions, associations.



Au delà d'une simple déclaration, la contractualisation oblige les partenaires à respecter leurs engagements. Les 4 partenaires institutionnels (Etat, Région, Département, CUD) et les acteurs du territoire fixent ainsi des objectifs et des engagements financiers précis pour les années 2000-2006.

Pour faciliter le passage à cette démarche généralisée, une méthode participative d'évaluation des projets et des politiques au regard du développement durable a été créée. Destinée à tous les porteurs de projet du territoire, elle apporte des outils concrets, performants et simples. Entraînés dans un processus de progrès permanent, les acteurs locaux appliquent ces outils à des projets et des politiques, existants ou nouveaux. La méthode permet alors de relire la politique ou le projet pour identifier de nouvelles pistes de travail, ou apporter une vision complète des objectifs et des actions à mettre en œuvre.

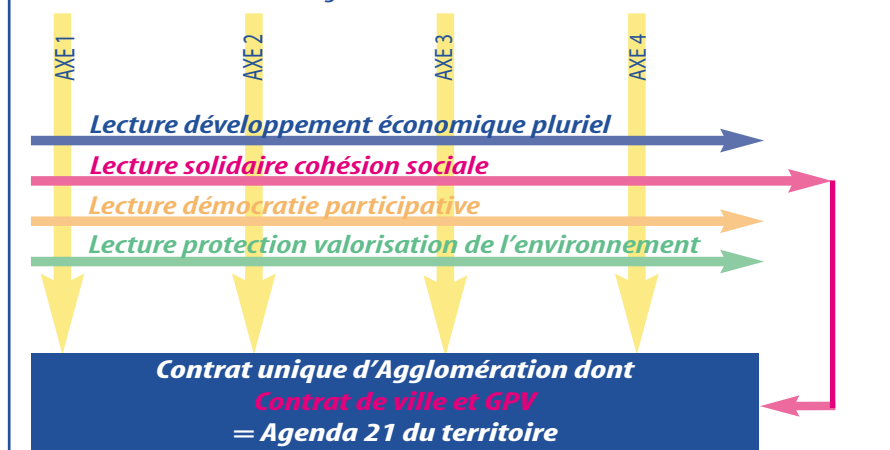
Enfin, des indicateurs du développement durable du territoire sont en cours d'élaboration par les partenaires. Ils mettront en évidence les avancées concrètes du développement durable dans la vie quotidienne des citoyens.

### Les quatre axes du Projet et du Contrat :

- Axe 1 : Une agglomération dynamique, pour diversifier l'activité, favoriser les initiatives économiques, développer l'emploi.
- Axe 2 : Une agglomération construite autour d'une dynamique de renouvellement urbain et de qualité urbaine.
- Axe 3 : Une agglomération agréable à vivre, favorisant l'épanouissement individuel et collectif des habitants.
- Axe 4 : Une agglomération en cohésion avec ses habitants et en réseau avec les territoires qui l'entourent.

Chaque axe stratégique fait l'objet d'une fiche descriptive présentant les objectifs, les résultats à atteindre et les indicateurs de résultats.

### Projet d'agglomération 2000-2015 de développement durable Programme d'actions 2000-2006





# La **Communauté urbaine de Dunkerque**, une volonté **d'exemplarité**

*Avec ses 1 200 employés, la Communauté urbaine de Dunkerque est un des plus importants employeurs de l'agglomération. Croyant au devoir d'exemplarité du service public, elle met en œuvre depuis trois ans des actions de développement durable à l'interne de son administration.*

## Critères 21 dans les marchés publics

Le soutien à des filières économiques respectueuses des Hommes et de l'Environnement est possible grâce à l'intégration de critères environnementaux et sociaux dans les marchés publics. A ce titre, la CUD achète des produits économes en énergie, recyclables ou écologiques (produits d'entretien, papier, peinture, ... avec écolabel). Un certificat sur le respect des conventions internationales en matière de droits de l'Homme au travail est intégré à tous les marchés. Egalement, certains produits (café, thé) sont issus du commerce équitable (label Max Havelaar), garantissant aux petits producteurs un revenu décent.

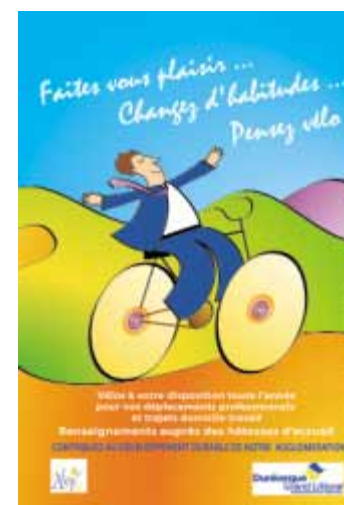
Membre actif du réseau français des collectivités pour l'achat éthique (respect des droits de l'Homme), la CUD participe à l'élaboration des stratégies et des outils pratiques pour les acheteurs publics. A moyen terme, il s'agit d'inciter les entreprises à réaliser des audits sociaux, à engager des certifications Iso 14001, etc.

## Susciter des comportements responsables et solidaires

Avec ses dix ans d'expérience dans la gestion des déchets, la CUD se devait de mettre en place le tri sélectif de ses déchets de bureaux et de garage. Grâce à la formation des personnels administratifs et de nettoyage, la qualité du tri est supérieure à 90%. Les poubelles à deux compartiments distinguent d'un côté les déchets valorisables, de l'autre les déchets non valorisables. Viennent s'y rajouter des collectes spécifiques. Elles concernent : les piles, les cartouches, les néons, le matériel informatique et électroménager.

D'une manière générale, chaque produit fait l'objet d'une recherche approfondie afin de trouver la solution la plus satisfaisante sur le plan de l'environnement et de la création d'emplois.

En matière de transport, 25% des trajets des employés s'effectuent actuellement avec un mode de déplacement alternatif à la voiture. Pour aller plus loin, un Plan de Déplacements pour l'Administration (en cours d'élaboration) a pour objectif de réduire les impacts environnementaux des transports générés par l'administration (pollution atmosphérique, bruit) et de soutenir la création de nouveaux emplois. Ce Plan s'appliquera aux 1 200 personnes dans le cadre de leurs déplacements domicile-travail et des déplacements professionnels.



Depuis trois ans, un pool de 20 vélos est mis à disposition du personnel. Pour soutenir l'emploi, ce parc à vélo est entretenu par une association d'insertion professionnelle. L'utilisation des transports en commun est également incitée par un abonnement à tarif réduit de 50%. Le covoiturage pour sa part fait l'objet d'une étude spécifique (bourse de covoiturage...). Enfin, le pool de véhicules intègre progressivement des carburations écologiques (bus au gaz, test de camions bennes électriques ...).

D'autres types d'actions à vocation de solidarité trouvent un écho positif parmi le personnel communautaire. Qu'il s'agisse de soutenir les activités des structures d'insertion professionnelle par l'essor du Titre Emploi Service, l'achat des paniers issus de l'agriculture biologique, ... Qu'il s'agisse d'aider à l'intégration des personnes handicapées (6% de l'effectif) ou être volontaire dans le cadre de la création d'un réseau de tutorat pour l'accueil des jeunes.

La réussite de ces initiatives s'appuie sur des campagnes de communication au travers d'articles, d'affiches et un suivi individualisé permettant de mobiliser les employés. Un parcours d'accueil des nouveaux employés complètera cette information. Les principes du Développement Durable y seront expliqués et leurs applications concrètes présentées. Ainsi dès son arrivée le salarié sera sensibilisé et prendra connaissance des valeurs et des engagements de la collectivité.



## Gérer au mieux le patrimoine

Depuis 2000, tout bâtiment de la CUD neuf ou réhabilité est construit selon les techniques de la Haute Qualité Environnementale (économie d'eau, d'énergie, réduction du bruit et des impacts sur la santé ...). Deux exemples existent : la ferme éducative Wemaere et le nouveau bâtiment administratif.

La gestion de l'énergie est également un axe de travail privilégié. Actuellement, la CUD entreprend un diagnostic énergétique global de son patrimoine dans la perspective de réduire sa consommation d'énergie d'au moins 10%. Selon les opportunités, des modes de production d'énergie renouvelable seront installés (eau chaude solaire, chaudière bois, ...).



# L'effet de serre,

*La Communauté urbaine de Dunkerque a la caractéristique d'être une plate-forme énergétique européenne. S'y retrouvent la plus puissante centrale nucléaire d'Europe (6 X 900 MW), le plus important gazoduc offshore du monde 'Franpipe', et le complexe industrialo-portuaire regroupant de grands groupes pétrochimiques et sidérurgiques. Cette caractéristique géo-économique place la lutte contre l'effet de serre comme un enjeu majeur du territoire.*

## Maîtriser les consommations

L'objectif de réduction de la consommation, enjeu premier de la lutte contre l'effet de serre, est fixé à -10% en 5 ans. Il nécessite une démarche globale et concertée entre acteurs locaux – collectivités, entreprises, citoyens.

La construction à Haute Qualité Environnementale (HQE) repose sur des principes d'économies d'eau et d'énergie, d'utilisation de matériaux sains et écologiques, de réduction du bruit ... Le recours systématique à ces techniques se concrétise par une diversité d'application : pépinière d'entreprise de NTIC, bâtiment universitaire, bâtiment administratif et logement social. Ainsi, suite à deux expériences pilotes de construction et de réhabilitation de logements sociaux HQE, la CUD a adopté en décembre 2001 sa nouvelle politique d'habitat social incitant à la HQE.

La maîtrise de l'extension urbaine s'appuie sur une politique forte de renouvellement urbain et de réaffirmation des centralités urbaines. A ce titre, nous travaillons actuellement à la conception d'un quartier 21 sur l'ancien site des chantiers navals de Dunkerque, appelé Neptune.

L'agglomération dunkerquoise s'est engagée dans divers programmes stratégiques de maîtrise des déplacements parmi lesquels le plan de protection de l'atmosphère et le Plan de Déplacements Urbains. Ce PDU offre notamment de nouvelles perspectives pour le développement des transports en commun et des modes de transports propres. D'ici 2 ans, 50% des bus urbains circuleront au gaz naturel, représentant 70% des distances parcourues.

De son côté, le monde économique organise son action autour du Schéma d'environnement industriel, premier de ce type en France, et des dispositifs de concertation entre entreprises et société civile. Ces démarches volontaires et négociées ont permis la réduction des rejets atmosphériques et l'amélioration des performances environnementales des entreprises.

En plein développement sur le dunkerquois, l'écologie industrielle vise la valorisation des déchets (matière, chaleur ...) par la mise en relation des entreprises entre elles. Le déchet de la première devient alors une ressource pour la seconde.



# un enjeu pour le dunkerquois

Quant au Port de Dunkerque, celui-ci est avant tout un port ferroviaire pour le transport de marchandises (50% des marchandises transportées par voie ferrée, 11% par voie d'eau, le reste en camion). Le projet de canal à grand gabarit permettra dans l'avenir d'améliorer encore ces résultats.

Enfin, pour mobiliser les acteurs et affirmer le rôle des collectivités, la CUD organise les Assises Nationales de l'Energie qui rassemblent près de 500 participants des collectivités sur des sujets tels que l'habitat, les transports ... Au delà des actions d'éducation auprès des enfants, sont mis à disposition pour la population des Points d'Information Energie, qui apportent gratuitement des conseils sur les économies potentielles.

## Privilégier les ressources énergétiques locales

Bientôt les 3 MW d'énergie éolienne seront complétés par 20 MW grâce à 15 nouvelles éoliennes de grosse puissance. Un schéma d'implantation des éoliennes organisera le développement de cette filière sur notre littoral.

Progressivement la cogénération se développe avec une puissance de bientôt 40 MW. Elle est utilisée pour l'optimisation du réseau de chaleur urbain (35 MW en projet) ainsi que pour des sites ponctuels (hôpital : 4,6 MW - piscine : 2,6 MW). L'expérimentation de deux micro-piles à combustible ouvrira une nouvelle piste de filière énergétique sur le territoire (3 et 4,5 KW).

Utilisant les gaz des hauts fourneaux de l'aciérie Sollac et le gaz naturel norvégien, la centrale de production d'électricité 'DK6' d'une puissance de 800 MW deviendra la plus grosse installation à cycle combiné de France.



## Des déchets "propres"

Actuellement, le transport des déchets ménagers vers le centre d'enfouissement s'effectue principalement par train (2/3) selon un principe technologique innovant appelé polyrail, consistant en la translation des caisses de déchets du train au camion (principe équivalent au conteneur), le 1/3 restant étant transporté par camion.

En 2004, avec le nouveau Centre de Valorisation Energétique des déchets ménagers, les transports alternatifs concernent autant l'export des résidus (machefers, REFIOM) que l'arrivée des réactifs, grâce à la présence d'une voie ferrée et d'un bras de canal. Il produira également 7 MW d'électricité issus de l'incinération des 80 000 tonnes de déchets.



# Un développement économique

# solidaire et responsable

**Dunkerque est le 3ème port de France, avec un trafic de 45 millions de tonnes en 2001. Regroupé sur 7 000 hectares (dont 3 000 encore disponibles), le tissu industriel de la zone portuaire comprend de la sidérurgie, de la métallurgie de l'acier et de l'aluminium, de la pétrochimie, de la chimie, de la production d'énergie, de l'alimentaire ... Au total, environ 5 400 entreprises occupent 52 500 salariés, et l'industrie concentre plus de 55% des emplois.**

## Environnement et industrie, un mariage possible ?

En 1990, le territoire a pris la décision de poursuivre le développement industriel à la condition de doter l'agglomération des moyens de maîtriser l'environnement industriel et de donner une nouvelle image de la ville industrielle. De ce choix sont nées deux initiatives :

- un Centre de transfert des technologies en lien avec la création de l'Université du Littoral Côte d'Opale : le Centre de Recherche sur l'Environnement Industriel de Dunkerque CREID (1993)
- un Schéma d'Environnement Industriel rationalisant des implantations industrielles avec une stratégie de protection de l'environnement et des populations (1993)

Le Schéma d'environnement industriel est le fruit d'une démarche volontaire entre la CUD et les représentants du monde industriel. Il comprend trois volets : un schéma d'aménagement, des cahiers des charges spécifiquement adaptés au territoire sur l'air, l'eau, les déchets, les risques technologiques, et une procédure d'implantation des entreprises. Ainsi, tout projet d'implantation ou d'extension est présenté en amont aux associations et aux élus locaux. Actuellement, le Schéma fait l'objet d'une réactualisation, étendant son champ d'action à un périmètre plus large et à de nouvelles thématiques (santé, bruit, ...).

Intégrée dans ces réflexions d'aménagement et de gestion, une démarche de management environnemental des zones d'activités est engagée depuis 2000 suivant 2 étapes. Une première expérience sur la zone d'activité de Grande Synthèse a permis de mettre en évidence les thématiques prioritaires et les modes possibles d'organisation et de gestion de ces zones. Ensuite, une démarche test de gestion environnementale menée avec l'association d'industriels locaux permettra de développer une méthode de gestion généralisable à l'ensemble de l'agglomération.

Dans la continuité de ces travaux, des initiatives d'écologie industrielle ont vu le jour. Ces synergies se sont développées dans le cadre d'initiatives privées en fonction des besoins et intérêts des entreprises : retraitement des laitiers sidérurgiques pour la fabrication de produits phytosanitaires, échange de produits entre le vapocraqueur et des entreprises de la chimie, projet

de recyclage des gaz sidérurgiques des hauts-fourneaux dans une centrale de production d'électricité ... Pour multiplier ces actions, a été créée l'association Ecopal qui regroupe des industriels et des administrations locaux. L'objectif est de trouver des solutions concrètes visant la valorisation des déchets (matière ou énergie) des activités industrielles. Le projet "synergies entreprises", basé sur un recensement des déchets, aboutira à la généralisation du tri sélectif et proposera des filières de valorisation des déchets. La faisabilité d'une bourse de déchets industriels sera également étudiée.

Tous ces travaux associent la population grâce à une démarche singulière de création d'espaces de concertation : le Secrétariat pour la Prévention des Pollutions Industrielles, la Commission Locale d'Information sur le Nucléaire, les Commissions Locales de l'Environnement des grandes entreprises, le Schéma d'Environnement Industriel ... Cette démarche de concertation donne des résultats significatifs : -70% d'oxyde de soufre, -30% d'oxyde d'azote et -30% de poussières en 10 ans.

## Offrir à chacun un emploi

Malgré un chômage en recul (-20% en trois ans), 10 000 personnes sont encore exclues de l'emploi. L'enjeu consiste à accompagner ces publics par de la formation et l'apprentissage d'un métier adapté au marché du travail. En 2001, 3 500 personnes suivaient un parcours d'insertion professionnelle à l'issue duquel environ la moitié retrouvent un véritable emploi.

Sur le territoire, 1 200 personnes ont un handicap physique, facteur d'exclusion. Un dispositif de soutien permet à 200 personnes par an de retrouver un emploi. Le taux de personnel handicapé dans les entreprises est d'environ 4,5% pour un objectif de 6%. La lutte contre les discriminations à l'embauche nécessite un travail de longue haleine. Un groupe de travail spécifique est chargé d'analyser les plaintes et leur évolution. Un observatoire permettra également de suivre les résultats des actions mises en oeuvre.

## Faire émerger de nouvelles filières

Dynamique, l'agglomération cherche à favoriser l'émergence des nouvelles filières de commerce : l'agriculture biologique sur notre littoral, avec le Sénégal, le Brésil et les Comores selon les principes du commerce équitable, les recherches autour de la construction à Haute Qualité Environnementale, etc.



# La **Coopération décentralisée**,

*une solidarité par delà les frontières*

*Le développement durable est issu d'une réflexion menée à l'échelle planétaire : il s'agit de faire accéder l'ensemble des populations du globe à un mieux-être partagé et respectueux de l'environnement. La conduite sur le plan local d'une démarche de développement durable peut cependant faire perdre de vue ce caractère universel. En effet, il est facile d'oublier que*

- ✓ *notre développement économique et social, aussi durable soit-il localement, peut compromettre celui des pays émergents*
- ✓ *nos difficultés locales peuvent apparaître relatives par rapport à celles que rencontrent les plus démunis de la planète*
- ✓ *nos choix locaux, enfin, peuvent remettre en cause les équilibres présents dans des contrées plus lointaines.*

*Partant de ce constat, la Communauté urbaine de Dunkerque s'est engagée, dès 1996, dans un programme d'actions solidaires avec des collectivités locales des pays émergents.*

## **Réciprocité et participation des citoyens**

Au-delà de l'exigence - centrale - de solidarité transnationale, les projets de coopération s'inscrivent dans une perspective identique à celle qui guident les agendas 21 territoriaux. Ainsi,

- ✓ le soutien apporté aux collectivités partenaires doit conduire à une amélioration durable de la qualité de vie des populations
- ✓ la réciprocité doit guider les échanges : si les ressources matérielles et financières font cruellement défaut au Sud, les pays émergents disposent d'innombrables ressources dont peuvent bénéficier les collectivités du Nord
- ✓ le partenariat et la participation des habitants sont des conditions indispensables :
  - les citoyens bénéficiaires, ainsi que leurs organisations et leurs représentants, sont mobilisés dans la démarche
  - les projets élaborés ensemble doivent être compatibles avec les orientations (pertinentes) prises aux échelons nationaux, européens et internationaux
  - les projets sont conçus en concertation les autres collectivités et organismes agissant sur le terrain
  - les projets impliquent les citoyens et les partenaires de nos territoires afin que ceux-ci se les approprient.

## **Projet pilote : réhabilitation d'habitats à Regla (Cuba)**

La Communauté urbaine de Dunkerque et Brou-sur-Chantereine (Seine-et-Marne) coopèrent avec la ville de Regla - qui abrite le port de La Havane - depuis 1998 sur le thème du développement urbain, et plus particulièrement de l'habitat. Ensemble, elles ont forgé un projet visant à réduire à long-terme le problème du logement à Regla, et plus généralement à Cuba. Le projet vise également à encourager la participation des citoyens (à la fois sur place et dans nos collectivités), contribuer aux transferts d'expertise dans les sens nord-sud, sud-nord et sud-sud et, enfin, servir de support à un projet d'éducation à la citoyenneté solidaire. Sont associés au projet l'agence locale d'urbanisme et le Programme des Nations Unies pour le Développement.

Concrètement, le projet est centré sur un programme de recherche appliquée devant aboutir à la mise au point d'un nouveau procédé de construction durable (charpentes et toitures). La solution recherchée doit être économique, utiliser des ressources locales et être facilement généralisable à l'ensemble de l'île, voire au-delà. Les résultats de la recherche, menée par le Centre cubain de techniques des matériaux (basé à Regla), sont testés dans le cadre d'un programme de réhabilitation de quinze habitations appartenant à des familles défavorisées du quartier de Casablanca. Les réhabilitations sont réalisées par les habitants eux-mêmes, selon le principe d'autoconstruction.

Un technicien d'une entreprise dunkerquoise d'insertion se rendra à Regla afin de sensibiliser les équipes cubaines d'autoconstruction aux normes françaises de construction. En contrepartie, trois spécialistes cubains de l'autoconstruction se rendront en France afin de sensibiliser les entreprises locales d'insertion aux méthodes de l'autoconstruction en vigueur à Cuba. Outre les échanges de techniciens, le projet prévoit un programme de sensibilisation des jeunes citoyens. Cette implication se fera au travers d'institutions éducatives locales associées à l'initiative.

Afin d'assurer au projet une plus grande portée dans l'espace et dans le temps, celui-ci s'intègre à un autre projet de recherche sur la requalification urbaine à Regla, copiloté par l'Université dunkerquoise (ULCO), l'Agence d'urbanisme et la Faculté d'architecture de La Havane, l'École d'Architecture de Versailles, l'École Nationale Supérieure du Paysage et la Harvard Design School. Un atelier sur ce thème, préparé à Regla par une étudiante de l'ULCO, doit avoir lieu à Regla fin 2002.

Il est également prévu, dans le cadre du programme européen Urb-al II, de mettre en relation des acteurs cubains avec d'autres acteurs d'Amérique latine (Brésil notamment) afin de diffuser et améliorer le procédé mis au point.





Communauté urbaine de Dunkerque  
Pertuis de la Marine - BP 5530  
59386 Dunkerque Cedex 1 - FRANCE

[www.dunkerquegrandlittoral.org](http://www.dunkerquegrandlittoral.org)  
+ 33 (0)3 28 62 70 00

Pour en savoir plus :  
Jean Blaise PICHERAL, Mission Stratégie  
[jeanblaise.picheral@dgl.cc](mailto:jeanblaise.picheral@dgl.cc)

Audrey LECLERCQ, Mission Développement Durable  
[audrey.leclercq@dgl.cc](mailto:audrey.leclercq@dgl.cc)